



Demande de reconnaissance en tant que Médiateur/ Médiatrice FSM dans la construction (Formulaire D)

Pour des questions de lisibilité, nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire en ligne, de le signer et de l'envoyer au format pdf avec les documents demandés. Le formulaire doit être dûment rempli.

Les explications qui suivent se basent sur le Règlement pour les formations dans le domaine de la médiation (RF), les Lignes directrices pour les formations dans le domaine de la médiation (LDF) et les Lignes directrices déontologiques pour les médiateur-trice-s FSM (LDD) et les Lignes directrices pour la spécialisation en médiation dans la construction (LDMC). Le règlement, les lignes directrices, ainsi que le code de déontologie peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de la FSM FEDERATION SUISSE MEDIATION (www.mediation-ch.org).

Ce formulaire s'adresse aux candidat-e-s à une reconnaissance en tant que Médiateur/Médiatrice FSM dans la construction répondant aux critères des Lignes directrices pour la spécialisation en médiation dans la construction. Les titres de spécialisation ne peuvent être requis et conservés que sur la base d'un titre Médiateur FSM/ Médiatrice FSM.

1. Données personnelles

Nom	Prénom	
Adresse	NPA/Lieu	
Téléphone	E-Mail	
Mobile	Site web	
	Date de naissance	
Langues		
deutsch	français	rumantsch
italiano	english	autres:

2. Conditions personnelles

Je dispose d'une formation professionnelle initiale dans le domaine de la construction et ai obtenu un certificat fédéral de capacité et, la cas échéant, j'ai passé un examen professionnel ou un examen professionnel supérieur.

Justificatif:

Je ne peux pas justifier d'une telle formation. Il sera examiné au cas par cas si je justifie d'un parcours professionnel permettant l'acquisition approfondie des bases importantes pour la médiation dans le domaine de la construction. En font partie notamment une formation spécifique aux professions de la construction suivie auprès d'une École Supérieure ou d'une formation avancée dans le domaine de la construction.

Justificatif:

J'ai obtenu au moins un Bachelor auprès d'une Université ou d'une Haute École Spécialisée dans un domaine technique ou juridique.

Justificatif:

Je suis Médiateur FSM / Médiatrice FSM reconnu-e.

J'annexe mon Curriculum Vitae

3. Connaissance / Familiarité avec le contexte

Je dispose d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le travail avec les conflits dans le domaine de la construction ou au sein d'une fédération/organisation professionnelle de la branche.

Justificatif: Liste des médiations effectuées et autres méthodes appliquées aux situations

Je réponds aux conditions, critères et compétences formelles pour la spécialisation en médiation dans la construction conformément aux exigences détaillées des LDMC et en apporte la preuve au moyen de justificatifs vérifiables.

Justificatifs: Preuves

J'ai analysé mon travail de manière réflexive en participant à des supervisions/intervisions dans le domaine de la médiation dans la construction.

4. Champs d'application

Je pratiquerai dans les champs de médiation suivants:

Justificatif: Veuillez SVP cocher les champs d'application choisis sur la feuille annexée ci-après et la joindre à votre demande.

5. Cadre réglementaire

Par ma signature, je déclare que je connais le cadre réglementaire de la FSM et que je suis disposé·e à m'y conformer. Entrent dans ce cadre en particulier le Règlement et les Lignes directrices pour les formations dans le domaine de la médiation, les Lignes directrices pour la spécialisation en médiation dans la construction, les Lignes directrices déontologiques et le Règlement de l'Ombudsman de la FSM.

Dans le cas où la reconnaissance en tant que Médiateur/ Médiatrice FSM dans la construction me serait accordée,

- je m'engage à respecter les lignes directrices déontologiques et à les observer dans mon activité de médiation;
- je m'engage à accomplir des formations continues adéquates d'une durée de 60 heures sur une période de trois ans (plus de détails dans les Lignes directrices pour les formations dans le domaine de la médiation, chiffre V. Formation continue/Assurance de qualité);
- je soutiens l'activité de l'Ombudsman et me déclare disposé·e à participer à une facilitation, au cas où mes médiateurs en feraient la requête.

6. Adhésion à une organisation membre

Je prends connaissance du fait que, conformément aux statuts de la FSM, l'affiliation à une organisation membre de la FSM est **une condition préalable à la reconnaissance**.

Je suis membre auprès

Justificatif: Confirmation de l'adhésion

En soumettant et en signant cette demande, je prends acte de ce qui suit:

- mes données personnelles et celles mentionnées ci-dessus sont enregistrées dans la base de données de la FSM pour le traitement de la demande et pour la gestion du titre, qu'elles sont mentionnées publiquement dans le répertoire des médiateur-trice-s et qu'elles sont utilisées aux fins de la Fédération. La FSM respecte à cet égard les dispositions en vigueur en matière de protection des données. Les données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle;
- mon adresse e-mail est utilisée pour recevoir la newsletter de la FSM. Il est possible de se désabonner de la newsletter à tout moment;
- le traitement de la demande peut prendre jusqu'à quatre mois. Ce délai peut être prolongé en fonction des compléments requis;
- les frais de traitement d'une demande de reconnaissance sont calculés conformément au règlement relatif aux cotisations et émoluments (RCE) de la FSM et le processus de reconnaissance ne débute qu'une fois l'émolument de reconnaissance versé entièrement. Le RCE peut être consulté sur le site de la FSM www.mediation-ch.org.

Date et lieu

Signature

Remarques

Veillez envoyer votre demande de reconnaissance accompagnée de tous les documents exigés par e-mail ou par courrier à:

info@mediation-ch.org

FSM FEDERATION SUISSE MEDIATION, Case postale 3017, 3000 Berne

Après réception de votre demande, un examen préalable est effectué par le Secrétariat général de la FSM. Ensuite, vous recevrez une facture pour le paiement des frais correspondants au traitement de votre requête. Finalement, dès réception du versement, votre dossier est transféré pour un examen approfondi à la Commission pour la formation et la reconnaissance (CFR), qui décide de la reconnaissance sur la base des critères élaborés par l'organisation membre de référence.

Reconnaissance octroyée le

Visum CFR:

Domaines d'intervention

Champs d'application de la médiation

Société et secteur privé	Économie et monde du travail	Politique et secteur public
<p>Couple / Partenariat / Famille / Enfants</p> <p>Séparation / Divorce</p> <p>Voisinage / Habitat</p> <p>Familles paysannes / Vie à la ferme</p> <p>Location / Propriété par étages</p> <p>École / Formation</p> <p>Associations / Loisirs / Sport</p> <p>Aînés / Santé / Générations Héritage</p> <p>Successions</p> <p>Interculturalité</p>	<p>Entreprises / Organisations</p> <p>PME / Entreprises familiales</p> <p>Remise / Reprise d'exploitations</p> <p>Construction</p> <p>Assurances / Protection juridique</p> <p>Système de santé</p>	<p>Collectivités/Autorités/Administration</p> <p>Environnement/Planification/Infrastructure /Circulation</p> <p>Protection des biens culturels/Monuments historiques</p> <p>Procédure pénale</p> <p>Intégration et promotion de la paix</p> <p>Relations internationales</p>